

DÉPARTEMENT  
FRANÇAISE  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE DECEMBRE (11/12/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS** : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUNGAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. DESSART Philémon, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT REPRÉSENTES** : 7

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Madame Danielle SCHATTEL), Mme Laureen LASSEURRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUNGAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT EXCUSES** : 2

M. Philippe GARCIA, **Adjoint**.

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

## ENVIRONNEMENT

26 – 11 décembre 2025

### **26. Approbation du projet d'élaboration d'un plan de gestion décennal (2026-2036) pour l'île de Beaucaire**

Rapporteur : Monsieur Jérôme POUNGAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L.101-2 du Code de l'Urbanisme,

**Vu** les articles L.414-1 et suivants du Code de l'Environnement,

**Considérant** que l'île de Beaucaire de Moissac constitue un patrimoine naturel, paysager et écologique d'intérêt pour la commune,

**Considérant** la nécessité de préserver sa biodiversité, d'assurer la gestion durable des milieux, et d'organiser l'accueil du public le cas échéant,

**Considérant** que l'élaboration d'un plan de gestion décennal pour les années 2026 à 2036 permettra de :

- Définir les enjeux de conservation, les objectifs de gestion à moyen et long terme,
- Décliner un programme d'actions (restauration, entretien, inventaires, aménagement, sensibilisation),
- Prévoir un calendrier, des moyens financiers et humains, ainsi que des indicateurs de suivi ;

**Considérant** la nécessité du lancement d'une consultation pour recruter un cabinet d'expertise, afin d'accompagner la commune dans l'élaboration et le suivi du plan de gestion,

**Considérant** la volonté de la commune de s'engager dans une démarche de gouvernance partagée (comité de pilotage, concertation avec les riverains, usagers, partenaires),

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 30 voix pour et 1 abstention (Mme CACOUCH)**

**APPROUVE** le principe d'élaboration d'un plan de gestion décennal pour l'île de Beaucaire de Moissac pour les années 2026 à 2036,

**AUTORISE** le lancement d'une consultation pour le recrutement d'un cabinet d'expertise en vue de l'élaboration et le suivi du plan de gestion,

**AUTORISE** l'organisation d'une concertation publique autour du projet de plan de gestion : réunions, questionnaires, ateliers selon la méthodologie à définir,

**APPROUVE** la constitution d'un comité de pilotage "Plan de Gestion Île de Beaucaire - Moissac", chargé de veiller au bon fonctionnement du projet,

**DIT** que les crédits nécessaires au financement des études et des actions du plan de gestion seront à prévoir dans les prochaines décisions budgétaires de la commune,

**CHARGE** la Directrice des Services Techniques de rendre compte au Conseil Municipal chaque année de l'avancement du plan de gestion (rapport d'activité, indicateurs, bilan financier, éventuelles révisions),

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

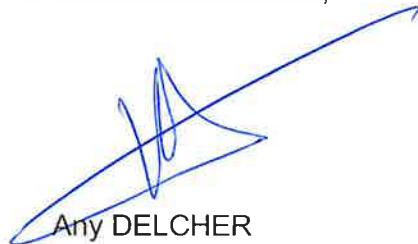
Pour copie conforme  
Moissac, le 12 décembre 2025

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,



Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :